

LE MÉTIER DE TRAPPEUR

Je crois que les trappeurs canadiens ont élaboré les méthodes de piégeage les plus efficaces et les moins cruelles au monde. Nous avons à coeur la conservation de la faune, nous nous sommes illustrés par le passé et nous pouvons en être fiers. Cela ne nous empêche pas de travailler activement à l'amélioration de ces méthodes. N'oublions jamais que les chasseurs de phoques ont échoué justement parce qu'ils n'ont entrepris aucune initiative semblable. Ils ont été la victime de l'opinion publique, celle-ci ayant été manipulée par ceux-là mêmes qui s'en prennent à nous. Pour survivre, il va falloir sensibiliser le public au fait que nous utilisons des méthodes non cruelles et que les techniques de piégeage nous tiennent à coeur. Il faut en convaincre l'acheteur éventuel d'un manteau de fourrure et pour ce faire, il est essentiel de sensibiliser le public et de communiquer avec lui. (Art Lalonde, directeur exécutif, Fédération canadienne des trappeurs, fascicule 25:21, 29-5-1986)

Piéger au Canada de nos jours

L'un des aspects les plus méconnus du piégeage au Canada est l'utilisation du piège à mâchoires. Dans un grand nombre de leurs dépliants publicitaires et de leurs films, les groupes de défense des animaux brandissent pour soutenir leur point de vue, l'image d'un animal effaré qui se débat pour dégager sa patte estropiée et sanguinolente des mâchoires d'un piège aux dents d'acier. Cette image, si frappante qu'elle soit, ne correspond pas à la réalité du piégeage tel qu'on le pratique au Canada de nos jours. Malheureusement, toutefois, la majorité des Nord-Américains et des Européens l'ignorent.

Les trappeurs canadiens ont délaissé les pièges à mâchoires d'acier, que, du reste, on ne fabrique plus en Amérique du Nord depuis plus de dix ans. Le Comité a appris de M. Ken Seabrook, qui fait partie de l'Organisation des trappeurs de l'Ontario et de celle du Canada, que dans la plupart des provinces canadiennes, les trappeurs ont demandé et obtenu que soit adopté un texte législatif interdisant l'usage de pièges à mâchoires en dents de scie.

Le piège à patte moderne a des mâchoires décalées ou caoutchoutées qui ne causent ni écorchures ni coupures, et qui ne bloquent pas la circulation sanguine. M. Seabrook et d'autres trappeurs avec qui le Comité s'est entretenu croient fermement que, s'il est convenablement tendu, ce piège à patte n'est pas cruel. Deux témoins ont clairement démontré au Comité que le piège n'était conçu que pour retenir l'animal, et non pour le blesser; pour étayer leurs dires, ils ont délibérément déclenché le piège sur leurs doigts, ce qu'ils auraient certainement hésité à faire avec un ancien piège à dents d'acier. M. Seabrook commente ainsi cette démonstration :

J'ai un petit exposé que je fais dans les écoles, et ailleurs quand j'en ai l'occasion. J'apporte avec moi un piège à mâchoires numéro trois avec de longs ressorts. C'est le genre de piège que vous voyez à la télévision. J'ai mis ma main au moins 2 000 fois dans ce piège et elle est encore intacte. C'est un dispositif qui vise à maintenir l'animal. Il suffit de bien l'utiliser, de bien l'installer et de choisir la taille qui convient.(1)

Cependant, l'utilisation même de ce piège à patte moderne est restreinte. Les autorités ontariennes et celles de Colombie-Britannique en ont interdit l'usage au sol, sauf pour piéger le lynx, le coyote, le loup et le renard. Pour ces animaux, on attend encore la mise au point d'un dispositif qui remplacerait efficacement le piège à patte. Partout au Canada, les trappeurs se sont d'eux-mêmes engagés à piéger de la façon la moins cruelle possible, et, de leur propre chef, ont strictement limité l'utilisation du piège à patte. Sur le nombre total d'animaux à fourrure piégés au Canada, 65 p. 100 sont capturés à l'aide de